

ÉCOLE DE GUERRE



PROMOTION VERDUN

2015 -2016

Le général Vidalot du Sirat : un
exemple des rapports entre politique et
militaire sous la Révolution française

Lieutenant-colonel Jean-Philippe Vidalo

Sous la direction de

Monsieur Fadi El Hage

Directeur de travaux à l'École de Guerre

REMERCIEMENTS

Le rédacteur du présent travail tient à remercier très sincèrement :

- Le colonel Thierry NOULENS, Chef du département sciences humaines et sociales de la guerre de l'école de guerre, pour avoir accepté l'étude de ce sujet.

- Monsieur Fadi EL HAGE, pour ses précieuses orientations et conseils dans le travail de recherche. Bien conscient de n'avoir que partiellement répondu à ses attentes, je reste marqué par son enthousiasme et sa passion.

- Feu Antoine VIDALOT, mon grand-oncle, passeur de la mémoire familiale, qui m'a le premier parlé de Pierre VIDALOT et m'a donné l'envie d'en savoir plus sur ce personnage.

RESUMÉ

Personnage dont le souvenir ne dépasse pas la notoriété de sa ville natale de Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), la vie du général de brigade Pierre Marie Gabriel Vidalot du Sirat (1764-1863) est une illustration des profonds bouleversements que traverse l'armée française au cours de la révolution de 1789. Son parcours classique pour un futur officier de la petite noblesse d'épée provinciale est influencé par le climat particulier des années précédant la Révolution, notamment dans une société militaire en pleine mutation. Prenant le parti de la Révolution, il est promu général sur le champ de bataille lors du siège de Mayence à l'âge de 30 ans. Si sa carrière est liée au besoin de cadres pour la construction d'une armée de la nation, elle est soumise aux aléas politiques et s'interrompt prématurément quand le contexte change. A travers sa courte carrière d'officier général (1793-1797), on peut observer l'influence extrême des politiques non seulement sur les nominations et les promotions mais aussi sur le déroulement des opérations.

ABSTRACT

Pierre Marie Gabriel Vidalot du Sirat (1764-1863) was a Character whose memory does not exceed the fame of his hometown of Valence- Agen (Tarn-et-Garonne). The life of this Brigadier General is an illustration of the profound changes experienced by the French army during the Revolution of 1789. His classical cursus for a future officer of the local gentry was influenced by the particular climate of the pre-revolutionary years, especially in a military society in full mutation. After taking part into the Revolution, he was promoted to general on the battlefield during the siege of Mayence at the age of 30. If his career is the result of the need for managers to build an army of the nation, it was subject to political risks and was prematurely interrupted when the context changed. Through his short career as general officer (1793-1797), one can observe the extreme political influence not only on the appointment and promotion processes but also on the very conduct of the military operations.

INTRODUCTION

Le 3 décembre 1843 s'éteignit à Valence d'Agen, à l'âge de 79 ans, dans le plus grand dénuement, le général Pierre Vidalot du Sirat. Né sous Louis XV, il vécut au cours de son existence sous quatre rois de France et un roi des Français, la Révolution et l'Empire. Engagé dans la carrière des armes sous Louis XVI à l'âge de 17 ans comme cadet gentilhomme, il devint en 1794 l'un des plus jeunes généraux de l'armée de la république. Il avait alors 30 ans. Trois ans plus tard, sa carrière militaire prit fin, faisant de lui certainement le plus jeune « deuxième section » de l'histoire militaire !

Bien que sporadiquement employé à la fin de l'Empire et lors de la première Restauration à des fonctions militaires annexes dans le département du Tarn-et-Garonne, le général Vidalot sortit de l'histoire en 1797 quand tant d'officiers de sa génération se couvrirent de gloire sur tous les champs de bataille de l'Empire. Ainsi, deux de ses contemporains directs, Gouvion Saint Cyr et Victor mais aussi deux natifs du sud-ouest, nés un an avant lui, Brune et Bernadotte, furent maréchaux d'empire.

Les sources documentaires manquent pour connaître précisément les raisons de cette si rapide mise en congé de réforme : personnalité, motifs politiques notamment lié aux fonctions de son père ou simplement incompétence. L'ambition du présent travail n'est donc pas de dresser une biographie mais, à travers un cas méconnu, d'aborder une période bouillonnante de l'histoire de l'armée française. Le parcours du général Vidalot permet en effet d'illustrer la confusion entre pouvoir politique et militaire qui voit le jour à cette époque

Si, pour reprendre la formule de Joseph de Maistre, « *ce ne sont point les hommes qui mènent la révolution, c'est la révolution qui emploie les hommes* », le cas de la famille Vidalot au cours de cette période en est une parfaite illustration. Issue de la vieille noblesse d'épée gasconne, cette famille se retrouvera totalement engagée auprès de la République naissante. Cette histoire, et plus particulièrement celle de Pierre Vidalot, permet d'étudier le contexte, politique et institutionnel de ces années fondatrices de la France contemporaine. L'engagement d'Antoine Vidalot, père de Pierre, député à l'Assemblée Législative puis à la Convention, ayant voté la mort du roi, et qui finira sa carrière publique nationale comme secrétaire du Conseil des Anciens sous le Directoire, permet d'éclairer celui de son fils (et peut-être son rapide avancement).

La prise de pouvoir de Bonaparte semble bien marquer la sortie de la grande histoire pour la famille Vidalot. Le père, Antoine, quitta la politique nationale en 1798, même s'il resta administrateur du canton de Valence-d'Agen. Le général fut admis au traitement de

réforme en octobre 1797. Nommé président de l'administration (maire) de Valence-d' Agen en 1798, il reprit les armes en 1799 pour combattre l'insurrection royaliste dans le sud-ouest avant de ne plus occuper que sporadiquement des fonctions militaires très secondaires.

Au-delà du parcours de ce personnage oublié de l'histoire, l'ascension puis la disgrâce du général VIDALOT du SIRAT illustre l'influence nouvelle du pouvoir politique sur, non seulement les carrières militaires, mais aussi la direction des opérations.

I/ Un parcours classique bouleversé par la Révolution.

Né à Espalais, dans le château familial du Sirat le 25 mars 1764, Pierre, Marie, Gabriel Vidalot du Sirat était l'ainé de 10 enfants. Sa mère, Elisabeth de la Rigaudelle de la Forest, était issue de la noblesse locale. Son père, Antoine Vidalot du Sirat exerçait alors comme avocat à Agen, ville dont où devint consul en 1773. En dépit de ces fonctions, la famille ne semble pas avoir appartenu à la noblesse de robe. En effet, l'acte de baptême du jeune Pierre mentionne que son parrain n'était autre que son grand-père, également prénommé Pierre, précision faite qu'il était écuyer et ancien capitaine d'infanterie. Sa marraine était sa grand-mère maternelle, Anne de Bressolles, veuve de monsieur de La Forest, ancien capitaine de dragons et chevalier de Saint Louis. Ce lien avec la famille de Bressolles fait des Vidalot des cousins d'une autre famille militaire de la région, les Lamothe-Vedel de Termes. La famille semble donc de tradition militaire bien ancrée comme l'attestent à la fois l'environnement familial immédiat mais aussi le réseau qui fut par la suite sollicité pour l'entrée dans la carrière militaire du futur général.

11/ L'entrée dans l'armée et période pré-révolutionnaire

La première pièce figurant dans le dossier militaire du général Vidalot du Sirat conservé à Vincennes est un mémoire pour une place de cadet gentilhomme daté du 5 février 1781 (annexe 1). Signé par le marquis d'Apchon, mestre de camp commandant le régiment d'Aunis, ce mémoire adressé au secrétaire d'État de la Guerre, le marquis de Ségur, demande qu'une place de cadet gentilhomme devenue vacante soit accordée au sieur Vidalot du Sirat. Sont joints à cette demande un extrait de baptême et un certificat attestant de la noblesse du demandeur. En juillet 1789 Vidalot avait atteint en 8 ans le grade de lieutenant et ses perspectives de carrière, comme celle de nombre de ses camarades sans appuis à la cour, semblent bien sombres.

La guerre de Sept ans avait mis en lumière les faiblesses de l'armée française. Alors que le royaume de France était le plus peuplé de l'Occident, il avait été mis en échec par la Prusse. Ainsi selon un contemporain, le lieutenant-colonel Le Parsonnier du Landey « *C'est un des plus grands hommes qu'on ait vu que ce roi de Prusse ! Toujours plus faible de la*

moitié que son ennemi, il le bat par la beauté et la qualité de ses manœuvres »¹. Dès lors le modèle de Frédéric II semble devoir s'imposer. L'adoption d'un ordre de bataille fait de rigueur et de discipline, à l'opposé de la *furia francese*, implique une révolution dans l'organisation, la tactique mais aussi le commandement et donc dans la formation des officiers. Ainsi à partir de 1764² s'ouvrent 12 écoles militaires dont le but est de former de jeunes nobles sans fortune afin de les préparer à la carrière militaire. Les plus doués achèvent leur formation militaire à l'école militaire de Paris fondée en 1756, les autres rejoignent les corps de troupe comme cadets. La différence de niveau des élèves, la difficulté à trouver ensuite un emploi met fin, en 1787 à l'expérience de l'école militaire de Paris qui a déjà perdu depuis plusieurs années sa vocation militaire au profit d'études plus générales.

Paradoxalement, la longue période de paix, et donc d'inactivité militaire qui suit la fin de la guerre à partir de 1763 a pour conséquence un ralentissement des carrières et un durcissement des conditions de recrutement des officiers. Seule l'aventure de la guerre d'Indépendance américaine vient interrompre cette monotonie. Cependant, si le marquis de La Fayette, lui-même jeune capitaine à Metz, rejoignit les insurgés dès 1777, il fallut attendre 1780 pour que l'armée française fût engagée, avec un effectif malgré tout limité, le corps expéditionnaire de Rochambeau ayant compté 6 000 hommes.

Parmi la multitude des réformes qui jalonnent cette période (Belle-Isle et Choiseul de 1758 à 1764, Saint-Germain entre 1775 et 1777, Conseil de la Guerre en 1787 et 88), une partie d'entre elles touchent au recrutement des officiers. Le ralentissement des carrières mais aussi les impératifs économiques visant – déjà – à la réduction du format des armées restreint le nombre d'emplois. Le métier militaire étant le seul ouvert à la noblesse, le pouvoir ne peut donc que limiter drastiquement l'accès du corps aux roturiers. Ainsi, l'édit de Ségur du 22 mai 1781 impose à tout candidat à un emploi de sous-lieutenant de prouver 4 degrés de noblesse, excluant ainsi non seulement les roturiers mais surtout les fils de familles fraîchement anoblies par la robe ou la finance en quête du prestige militaire manquant à leur blason.

C'était donc une armée profondément bouleversée par 30 années de réformes qu'intégra le jeune cadet Vidalot du Sirat lorsqu'il s'engagea au régiment d'Aunis en 1788. Pour ce faire, il ne passa pas par le nouveau système des écoles militaires mais par la voie

¹ « Un officier normand de Louis XV, le lieutenant-colonel Le Parsonnier du Landay d'après sa correspondance » in *Annales de Normandie*, octobre 1959 cité par Jean CHAGNIOT, « Désarroi et renouveau (1757-1789) p.69 in Histoire de l'officier français des origines à nos jours sous la direction de Claude CROUBOIS - Paris- éditions Bordessoules – 1987.

² La Flèche, fondé en 1604 par Henri IV mais à l'origine sans vocation militaire devient une école militaire.

traditionnelle des cadets gentilshommes. Chaque régiment dispose de places de cadets, qui, considérés comme des officiers, apprennent le métier des armes au contact de leurs aînés. Ils étaient ensuite prioritaires pour prétendre au grade de sous-lieutenant dans le régiment. Vidalot fut quant à lui promu à ce grade en mai 1783 soit 2 ans après son arrivée. Il lui fallut attendre 6 ans et les prémices de la Révolution pour être promu lieutenant le 28 mai 1789.

La société militaire n'échappa pas à la diffusion des idées nouvelles. L'influence des encyclopédistes mais aussi de sociétés (dont faisait partie la franc-maçonnerie, à laquelle appartenaient plusieurs officiers) était certaine dans une population cultivée et rendue oisive par l'inaction. Cette affirmation d'une conscience politique s'accompagnait d'une double contestation, largement relayée par la publication d'ouvrages écrits par des officiers. D'une part, la révolution tactique portée par des penseurs comme Guibert était battue en brèche par des officiers estimant que le caractère français ne peut ni ne doit s'adapter au système prussien. D'autre part, l'écart se creusait entre la base, officiers subalternes de petite noblesse et les officiers généraux et d'état-major, familiers de la cour et dont les appuis bloquaient l'avancement en dépit des tentatives de professionnalisation.

La suite de la carrière de Vidalot permet de supposer qu'il fut plus que sensible aux idées libérales de l'époque. Déjà marqué par ce qui semble être un déterminisme familial très progressiste, il pouvait voir dans la Révolution qui naissait une formidable opportunité de faire enfin la preuve de ses talents militaires.

12/ Des perspectives de carrière inespérées grâce à la Révolution.

L'armée n'était donc pas hermétique aux idées nouvelles, et ce avant même le 14 juillet 1789. Dès le mois d'avril, la maréchaussée royale se trouva débordée par les événements et incapable de remplir sa mission de maintien de l'ordre public. Appelés à la rescousse, les régiments de ligne s'acquittèrent de la mission avec mauvaise grâce, quand ils ne faisaient pas défection à l'image des gardes-françaises à Paris le 23 juin. Ce recours à la troupe, aboutit au résultat inverse de celui escompté, faisant monter les tensions sur la scène politique comme à l'intérieur des unités.

L'année 1790 fut émaillée d'incidents : bataille rangée entre soldats du Royal-Vaisseaux et Couronne-Infanterie en avril à Lille, mutineries à Saint-Servin, Epinal, Stenay, Brest, Longwy, Sarrelouis Compiègne ou Metz en juillet et août. Le point culminant de cette période se trouvant le 16 août à Nancy où les émeutes atteignirent un niveau tel que l'Assemblée nationale dut envoyer le général Bouillé pour les réprimer, au prix de 23

exécutions et 41 condamnations à des peines de prison. Enfin, sous l'influence des Jacobins, une sorte de démocratie directe s'installa dans les unités. Les ordres furent débattus dans les clubs fondés dans les régiments. Le Père Duchêne fut diffusé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires sous couvert de Vincent, secrétaire général du ministère de la Guerre, qui était un proche d'Hébert. Pour autant, peu d'officiers semblent avoir pris la tête des insurrections, le cas de Davout restant isolé, voire unique.

En juin 1791, après le retour du Roi à Paris au terme de la fuite stoppée à Varennes, l'Assemblée nationale exigea des officiers un serment de fidélité où ne figure plus la mention du souverain. Le refus de ce serment marqua le début de la première grande vague d'émigration puisque entre juin 1791 et avril 1792, on dénombre plus de 3800 abandons de postes parmi les officiers. Dans ce contexte, l'un des premiers actes de la convention dès sa création le 10 août 1792 est de s'assurer de la fidélité d'une armée officiellement en guerre depuis le mois d'avril. Pour ce faire, la nouvelle assemblée désigna en son sein 12 commissaires chargés de faire accepter la chute de la royauté qui paraît inéducable. Ainsi, Carnot, au sein de l'armée du Rhin auprès de qui il fut envoyé, destitua 27 officiers suspectés de royalisme. Au bilan, sur les 102 officiers généraux en poste en 1791, 2 seulement l'étaient encore 3 ans plus tard. L'émigration, l'épuration politique mais aussi les combats avaient totalement renouvelé le haut commandement.

C'est cette armée en pleine mutation qui fut engagée en 1792 alors que la monarchie vacillait et que les hostilités débutaient. L'émigration de nombreux officiers avait favorisé les élévations militaires, à l'instar de Vidalot. Lieutenant en 1789, celui-ci fut successivement promu adjudant-major le 1^{er} janvier 1791 puis capitaine de grenadiers le 11 juillet 1792, soit quelques mois après la déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril), et au moment où la patrie fut déclarée en danger. L'armée avait besoin de renouveler le vivier d'officiers et de relancer les promotions (ce fut à la même époque que Bonaparte fut promu capitaine). Les campagnes suivantes mais aussi le bouleversement total des armées permirent à Vidalot de bénéficier d'un avancement inédit.

Bien que le nom de Valmy figure sur le drapeau du 31^e régiment d'infanterie (nouveau nom du régiment d'Aunis depuis le 1^{er} janvier 1791), le régiment ne semble pas avoir participé activement à la bataille (qui appartient plus au mythe national qu'à un modèle tactique) et Vidalot ne mentionna jamais dans ses états de service y avoir participé, même lorsqu'il protesta de ses sentiments républicains. Ce fut donc avec l'armée du Rhin, lors de l'offensive à l'est de septembre 1792 qu'il eut effectivement son baptême du feu. Après s'être distingué une première fois lors de l'assaut de Spire, sa carrière accéléra brutalement lors du

siège de Mayence. Si la prise de la cité se fit dans la dynamique offensive de l'automne 1792, la reprise des hostilités à partir du 14 avril 93 tourna en faveur des Autrichiens. Après plusieurs semaines de siège et de bombardement, la garnison accepta le 23 juillet de se rendre avec les honneurs de la guerre et put rejoindre la France contre la promesse de ne pas porter les armes contre les armées coalisées durant un an. Commandant la redoute de Weisenau, Vidalot parut particulièrement s'illustrer. La perte de ce village aurait en effet fait peser une grave menace, tant sur la ville en raison de sa position dominante propice à l'installation de nouvelles batteries d'artillerie, que sur la ligne de communication entre Mayence et Kastel. Durement défendue, la position finit par céder début juillet, ayant accéléré l'inévitable prise de la garnison toujours dans l'attente de renforts. Promu chef de bataillon le 14 avril sur proposition de Kleber³, il fut de nouveau promu au grade d'adjudant-général chef de brigade le 7 juin. C'est à ce titre que fin juillet il fut désigné par les représentants en mission auprès de la garnison de Mayence, Merlin de Thionville et Reubell, pour précéder l'armée et porter à la Convention la nouvelle de la reddition de la ville mais de la préservation de l'armée.

Si l'Armée rouge et ses nombreux avatars ont popularisé la figure du commissaire politique, les représentants en mission en ont parfois été considérés comme la prolepse, même si nous pouvons nuancer cette idée du fait de l'absence de centralisation idéologique, dans la mesure où les actions dépendaient des personnes missionnées. Toutes n'ont pas été des Fouché ou des Carrier. D'abord temporaires et issus de l'assemblée, ces représentants devinrent ensuite en partie des fonctionnaires permanents sous le titre de commissaires aux armées, avant d'être supprimés en 1799 par un militaire (décision de Bernadotte, alors ministre de la Guerre, du 17 octobre 1799).

Les capitulations de Longwy, puis de Verdun, avant le retournement de Valmy le 20 septembre 1792 furent attribuées au manque de patriotisme des soldats, et surtout de leurs chefs. Luttant pour sa survie, la convention généralise l'envoi de représentants en mission afin de raviver les sentiments républicains des combattants. Si les premières levées en masse ont permis de compléter les rangs, ces soldats se révèlent sans expérience. Conjugée à la défection d'une partie des officiers formés sous l'ancien régime, cette situation conduisit à un bouleversement tactique ainsi résumé par Hoche en 1793 : « *Point de manœuvre, point d'art, du fer, du feu et du patriotisme* ». Fondée sur le nombre et le choc, cette tactique nécessitait des troupes enthousiastes, commandées par des chefs plus énergiques et charismatiques

³ DECAEN (général) - Mémoires et journaux - Paris - Plon - 1911 (BNF Gallica)

qu'habiles stratèges. Dès lors, le contrôle politique des troupes s'avérait essentiel. Plus encore, les représentants en mission prennent le pas sur les militaires dans la conduite des opérations. Ainsi Carnot est-il plus certainement le vainqueur de Wattignies que Jourdan, mais le représentant Carnot était lui-même un ancien officier et il demeure une exception. La plupart des représentants en mission étaient avant tout des doctrinaires et, comme leur nom l'indique, des représentants de la Convention, qui plus est munis des pleins pouvoirs de celle-ci. Comment douter dès lors de la crainte que pouvait inspirer le représentant Saint-Just au plus fort de la Terreur ?

Bien que ramenés à plus de mesure par la suite, ces représentants, devenus commissaires, étaient loin de faire l'unanimité au sein du commandement. Aussi la décision de Bernadotte de supprimer cette fonction ne fit pas longtemps débat. Il justifie lui-même cette décision estimant que les commissaires aux armées « ... *heurten la détermination des chefs, contrarient leur pouvoir de police dans les camps, réduisent la confiance des troupes et empêchent le bon déroulement des opérations*⁴ ». Les représentants en mission côtoyés par Vidalot mais aussi les généraux « patriotes » offrent un exemple de cette mainmise du politique sur le militaire.

*

* *

II/ L'affirmation du pouvoir politique sur l'autorité militaire.

Le général Vidalot doit en partie sa carrière à ses appuis politiques, outre son père conventionnel, ceux-ci sont surtout constitués par les représentants en mission auprès de l'armée de Mayence où ils arrivent en décembre 1792, Reubell et Merlin de Thionville. Dans son récit du siège de Mayence, le général Decaen relève le comportement courageux des deux parlementaires, n'hésitant pas à accompagner, voire à diriger les soldats au cours des sorties régulières face aux assiégeants. De Merlin de Thionville, il dit qu'il fut un «... *exemple qui influa beaucoup sur les soldats et les officiers qui étaient presque tous, pour la guerre, aussi novices les uns que les autres, mais qui, stimulés par sa présence ou ses actions, rivalisaient entre eux d'ardeur, de bravoure et de courage ...* »⁵. Nous sommes bien là en présence du

⁴ In SERMAN W. et BERTAUD J.P. - Nouvelle histoire militaire de la France 1789-1919 –Paris – Fayard – 1998 – p. 123.

⁵ DECAEN *op. cit.*

parfait exemple de rôle à la fois moral et politique de ces représentants pourtant tout aussi novices que les soldats dans l'art de la guerre. Le même Decaen n'eut par contre pas de mots assez durs pour condamner l'attitude du général Vidalot. Les représentants en mission de l'armée de Mayence ayant confié à Vidalot la mission de précéder l'armée pour porter à Paris la nouvelle de la capitulation, il fut arrêté et, pour se défendre, affirme que cette capitulation avait été approuvée par le général Custine. La conséquence de cette défense de Vidalot fut la mise en accusation par la convention de Custine mais aussi du général d'Oyré commandant à Mayence et de tous les officiers de son état-major. Les officiers de la garnison de Mayence retrouvèrent honneur et liberté grâce aux talents à la tribune de Reubell et de Merlin de Thionville et le poids de la capitulation de Mayence reposa sur les seules épaules du général Custine qui le paya de sa vie. Cet épisode relaté par Decaen met également en lumière le rôle joué par les représentants en mission auprès de l'armée du Rhin et Moselle de Custine : Montaud et Soubrany. En accablant la garnison de Mayence, ils cherchaient à faire oublier leur incapacité à secourir la garnison et luttaient donc pour leur survie. Les débats sur la capitulation de Mayence prennent donc très rapidement un tour politique, sur fond de prise de pouvoir de la montagne à la Convention. Il est d'ailleurs révélateur de constater que, dans les débats devant la Convention rapportés par Decaen, le rôle des militaires était secondaire et que les accusations mutuelles ne portaient que sur les représentants en mission qui passaient pour les responsables de la situation. Enfin, si l'on peut s'étonner du choix d'un officier général fraîchement nommé et qui plus est ci-devant pour porter la nouvelle de la capitulation de la garnison à Paris, on peut aussi y voir une habileté des représentants. La mise en avant du fils d'un des membres de la Convention ne peut qu'attirer l'indulgence du père et de ses alliés envers les deux députés.

Au terme des péripéties politiques, les troupes de la garnison de Mayence avait « bien mérité de la Patrie », mais ne pouvait plus être engagée sur le front est en raison des conditions de la capitulation et se trouvait donc désignée pour renforcer des forces républicaines en grande difficulté en Vendée. La guerre de Vendée permet de mettre en évidence un autre excès de la politisation des armées à travers la barbarie et l'échec militaire de certains généraux « patriotes ».

21/ Vidalot en Vendée, témoin de la lutte entre politique et militaire.

Face à l'hémorragie qui a touché le corps des officiers généraux, le gouvernement doit procéder à de nouvelles nominations. Si la plupart d'entre elles se font sur des critères militaires (sur les 917 généraux qui furent employés à partir avril 1791, 42 seulement n'étaient pas militaires avant le début de la révolution⁶), le critère politique reste déterminant⁷ voire unique comme ce fut le cas pour les généraux « sans culotte ». En juillet 1793, le ministre de la guerre Bouchotte se voit autorisé à s'exonérer des règles de l'avancement. On estime à entre 20 et 30 ces généraux qui ne doivent leur avancement qu'à leur réputation. Sont ainsi promus sur leur seule ardeur patriotique des officiers comme Rossignol, l'un des assaillants de la Bastille, tout comme Santerre, ancien brasseur, Ronsin, auteur dramatique, Lechelle ou Danican. Tous ces généraux furent envoyés en Vendée à la tête des troupes levées à Paris pour réprimer une insurrection sous-estimée par la Convention. Ces troupes elles-mêmes, sans autre expérience militaire que les émeutes des faubourgs parisiens, étaient animées par leurs sentiments républicains et accessoirement la prime d'engagement de 500 francs.

Après des premiers mois de révoltes tournant clairement à l'avantage des insurgés, depuis le début de l'été, un équilibre s'était installé entre « blancs » et « bleus ». L'arrivée des mayençais au mois d'août fit clairement basculer le rapport de forces. « *Parfait exemple de la troupe d'Ancien Régime* » selon Jean-Clément Martin⁸, l'armée de Mayence apporta non seulement un conséquent renfort en effectifs (entre 12 000 et 16 000 hommes selon les sources) mais surtout une « ... *troupe de qualité aguerrie par l'expérience du siège de Mayence, et un peu disciplinée grâce à l'action énergique de chefs compétents et républicains.* »⁹. Cependant, il fallait résoudre le problème posé par les généraux-citoyens.

Lors de la première confrontation entre ces deux cultures opposées, à Saumur, le plan de bataille de Rossignol fut adopté. Ce plan conduisit aux premiers revers avant que Kleber ne prît l'ascendant. Après une première défaite le 19 septembre à Torfou, l'armée de Mayence remporta la victoire décisive à Cholet le 17 octobre, contraignant les Blancs à franchir la

⁶ CORVISIER André - Histoire militaire de la France (T.2 : de 1715 à 1871) - Paris - PUF - 1992 p. 205.

⁷ Ainsi, le mémoire de proposition pour la promotion de Vidalot au grade de général de brigade (annexe 3) comportent-ils en une rubrique « patriotisme ».

⁸ Jean-Clément Martin, La Vendée et la France, Seuil, 1987 p. 134, cité par Jérôme Laborieux « Les mayençais en Vendée » in Histoire militaire des guerres de Vendée, sous la direction de H. Coutau-Bégarie et Ch. Doré Graslin, Economica 2010 qui modère cette vision en établissant que 72 % des mayençais sont de recrutement récent.

⁹ Jérôme Laborieux, déjà cité.

Loire pour la sinistre « virée de Galerne ». Pour Jérôme Laborieux : « *Ainsi quarante jours ont suffi aux mayençais pour faire basculer une guerre qui faisait rage depuis plus de sept mois* »¹⁰. Le général Vidalot, pour sa part, ne rejoignit pour une raison inconnue la Vendée que le 25 janvier 1794 afin d'être affecté à l'armée de l'Ouest.

Placé sous le commandement du général Vimeux, il ne participa pas aux colonnes infernales lancées par Turreau. Le général Vimeux, comme Haxo, Cambray et Dutruy furent en effet placés le long de la côte à la fois pour combattre Charrette, empêcher toute fuite par le littoral et prévenir un toujours possible débarquement d'Anglais et d'émigrés.

Alors que Kleber était partisan d'une stratégie de reconquête méthodique selon la tactique du contrôle de zone et d'opérations de police, Turreau imposa la stratégie des colonnes infernales de sinistre mémoire. Celles-ci furent commandées par des généraux s'illustrant par leur cruauté comme Grignon ou Westermann. Cette campagne, parfois qualifiée d'extermination (il y avait eu des précédents lors de la guerre de Trente ans, par exemple) alors que les Vendéens avaient été militairement battus après l'échec de la Virée de Galerne est encouragée par la convention au motif que la Vendée devait être « ...*anéantie parce qu'elle a osé douter de la liberté*¹¹ ». Même s'ils rebutaient à cette mission, certains généraux comme Bard ou Robert furent relevés de leur commandement car jugés trop timorés, la plupart des officiers s'acquittèrent de leur tâche alors qu'à Paris la Terreur battait son plein. Le rappel de Turreau en mai 1794 n'était pas dû aux atrocités commises mais à l'échec de sa stratégie. Dès le 21 mai, Vimeux qui avait succédé à Turreau, obtint l'abandon des Colonnes infernales au profit d'une tactique de contrôle de zone s'articulant autour de points fixes d'où rayonnaient des opérations de pacification autant que de police. Cette politique fut poursuivie par Dumas, successeur de Vimeux à l'été, pour être achevée par Hoche, ce qui lui valut le titre de « pacificateur de la Vendée ».

Le bilan des généraux « sans-culotte » en Vendée est donc particulièrement désastreux, aussi bien sur le plan purement tactique que sur le plan moral. Les plus incompetents furent dans un premier temps secondés ou « coiffés » par des officiers plus expérimentés. D'autres furent révoqués ou arrêtés pour motifs politiques après la chute des Jacobins. Il fallut néanmoins attendre juin 1795 et la réorganisation des états-majors par Aubry pour que le commandement des armées fût rendu à des officiers expérimentés ou ayant fait la preuve de leurs talents.

¹⁰ Jérôme Laborieux, déjà cité.

¹¹ Réponse faite par la convention au général Haxo proposant une stratégie différente pour réduire Charrette et les dernières bandes rebelles.

Chargée du secteur de Montaigu, la colonne commandée par Vidalot se heurta directement à plusieurs reprises aux forces de Charrette et de Stofflet. Ce fut à cette même époque qu'il s'adressa par deux fois, les 3 et 6 mai à Turreau pour critiquer son plan. Ce dernier finalement rappelé par la Convention et remplacé par Vimeux, Vidalot rejoignit le 13 mai 1794 l'état-major de ce dernier. Cette affectation fut de courte durée puisque un mois plus tard, le 17 juin, il se trouva affecté à l'armée du Rhin en qualité de général de brigade, le 5 juillet 1794.

22/ Une carrière brutalement interrompue.

Après les revers de 1793, Carnot avait décidé de reprendre l'initiative outre-Rhin. La victoire de Fleurus le 26 juin 1794 marque l'accélération de la campagne et l'affectation de Vidalot peut sembler un signe de confiance de la Convention. S'il ne s'illustre pas notablement lors de la première année de la campagne, Vidalot fut néanmoins confirmé dans son grade et affecté à l'Armée de Rhin et Moselle suite à la réorganisation des états-majors du 13 juin 1795. La campagne de 1795 menée par un général Pichegru au sommet de sa popularité commença par des succès, mais celui-ci dut repasser le Rhin à l'automne. Coupée de la France, la garnison de Mannheim où se trouve alors Vidalot dut capituler le 22 novembre. A la différence de Mayence, les Français furent faits prisonniers. Pour autant, la captivité de Vidalot s'avéra de courte durée puisqu'il est libéré le 3 janvier 1796 dans le cadre d'un échange de prisonniers¹².

Tandis que les opérations reprenaient en Allemagne sous les ordres de Jourdan et de Moreau, Vidalot fut affecté à l'armée des côtes de l'Océan. Ce retour en Vendée est-il la preuve d'une défiance envers un ancien subordonné de Pichegru, soupçonné de trahison après sa retraite de l'hiver 1795 ? Toujours est-il que Vidalot arriva en Vendée alors que Stofflet et Charrette avaient été exécutés et que la révolte brûlait de ses derniers feux. La politique de pacification menée par Hoche rétablit un début d'ordre dans la région, privant Vidalot une nouvelle fois de l'occasion de s'illustrer. Successivement affecté à la 22^e division militaire puis commandant le Maine-et-Loire, sa carrière ne progressait plus, l'épopée militaire s'écrivait ailleurs, en Italie. Le 30 octobre 1797, Vidalot fut admis en traitement de réforme.

Ce limogeage semble être la conséquence de l'épuration des officiers suspectés de royalisme suite au coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Le fait d'être un ancien subordonné de Pichegru, mais aussi la position de son père alors secrétaire du Conseil

¹² Convention d'échange de prisonnier reproduite en annexe 2.

des Anciens et lui-même suspecté de collusion avec les royalistes, peuvent l'avoir rendu suspect à un Directoire qui avait failli être renversé. Vidalot confirma lui-même cette hypothèse. Dans un courrier adressé à Reubell, alors membre du Directoire exécutif, il prend acte de sa mise en congé de réforme tout en protestant de ses sentiments républicains, se proposant même de servir comme simple volontaire dans un régiment de cavalerie. Cependant, dans une autre correspondance en date du 18 juin 1814 adressée au ministre de la Guerre de Louis XVIII, il se prévaut de cette éviction, prononcée selon ses dires « d'après un rapport du ministre de la police » et laisse entendre que sa disgrâce est bien la conséquence de ses sentiments royalistes.

Une autre explication, moins flatteuse, peut être donnée par un témoignage de seconde main. En 1881, dans les *Annales de la ville d'Agen*, est reproduit le témoignage d'un érudit local, François Moulenq, dressant un portrait sans fard du général. Si ses sentiments républicains mais aussi ses talents de stratège sont signalés, l'auteur souligne un trait de personnalité rédhibitoire pour un chef militaire : « *Une maitresse qualité, le sang-froid, lui faisait toutefois défaut. Il s'emportait au moment de l'action, perdant de vue les plans qu'il avait conçus et s'abandonnant au hasard des circonstances* »¹³. Ce portrait n'est pas sans rappeler celui d'un autre général originaire du sud-ouest, mais tout le monde ne peut pas être le beau-frère de l'Empereur !

Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse d'une démission comme l'affirme François Moulenq, d'un limogeage pour motif politique ou de simple incompétence, Vidalot sort de la « grande histoire » en 1797. Cette éviction correspond aussi à une nouvelle période de la Révolution. Alors que les premières années avaient été marquées par la toute-puissance des représentants du peuple, le Directoire puis le Consulat consacrèrent le retour de la concentration du pouvoir d'un petit nombre, dont une grande partie de militaires. En dépit de son passé, Vidalot semble dénué d'appuis au sein de ce nouveau pouvoir. Devant sa carrière à la Convention, il voit celle-ci prendre fin avec la chute de cette assemblée. En ce sens, le général Vidalot est un parfait exemple de l'influence du politique sur les carrières militaires. Durant sa courte carrière d'officier général, Vidalot fut également témoin de la confusion entre pouvoir politique et militaire ayant pour conséquence l'immixtion grandissante des politiques dans la conduite des opérations.

¹³ PROCHE Noel-Joseph - *Annales de la ville d'Agen* - Agen - 1881

CONCLUSION

La Convention thermidorienne puis le Directoire marquèrent le retour progressif au premier plan des militaires. Portés par les victoires sur le terrain, ils pesèrent de plus en plus dans le jeu politique à l'image de Pichegru ou de Bonaparte réprimant les insurrections du 12 germinal an III (1^{er} avril 1795) et du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Alors que les premières années de la Révolution furent dominées par la crainte d'un coup d'État militaire dont avaient été suspectés La Fayette puis Dumouriez, les années suivantes virent les politiques de plus en plus s'appuyer sur les généraux tels que Moreau ou Bernadotte. Ce fut finalement un autre général, Bonaparte, qui clôtura la Révolution.

Malgré un début de règne de Napoléon III qui se voulait martial pour rappeler son illustre oncle, le pouvoir militaire n'était plus en capacité de s'imposer au premier plan politique. Ni La Fayette en 1830, ni Cavaignac en 1848 ne disposèrent de la légitimité suffisante. Le strict légalisme de Mac-Mahon en 1875 et le piteux échec du boulangisme achevèrent de consacrer une normalisation, amplifiée par le retrait aux militaires du droit de vote et par conséquent de la possibilité d'exercer des fonctions électives. Même si la III^e République connaît régulièrement des généraux ministres de la Guerre, ceux-ci restèrent cantonnés à des tâches plus techniques que politiques.

Cette perte d'influence militaire dans la sphère politique se traduit par la mainmise sur le domaine stratégique par le pouvoir politique et le retrait des militaires vers le domaine opératif, où leur compétence et leur légitimité ne saurait être remise en cause.

Le général Vidalot du Sirat fut le témoin et le bénéficiaire, puis la victime de cette nouvelle relation entre politique et militaire. Après sa mise en retraite en 1797 et malgré ses appels du pied à Reubell, son ancien protecteur devenu membre du Directoire¹⁴, Vidalot ne retrouva jamais un emploi à la hauteur des mérites qu'il estime les siens. Son père, Antoine, quitta la politique nationale en 1798, même s'il resta administrateur du canton de Valence-d'Agen. Nommé président de l'administration (maire) de Valence-d'Agen en 1798, le général Vidalot reprit les armes en 1799 pour combattre l'insurrection royaliste dans le sud-ouest avant de ne plus occuper que sporadiquement des fonctions militaires très secondaires. Lors de ses derniers combats en 1799 en qualité de général en chef des armées en Lot-et-Garonne, il se trouva opposé à un parent, le chevalier des Termes, qui avait pris le tête d'une bande royaliste. Avant que la politique du Premier consul ne mît un terme aux affrontements

¹⁴ Copie du courrier en annexe 4.

intérieurs, une troupe de 20 à 30 royalistes attaqua dans la nuit du 22 au 23 avril 1800 le château du Sirat, l'incendiant et provoquant la mort d'une des sœurs du général.

Employé au sein du conseil de recrutement du Tarn-et-Garonne entre 1811 et 1813, il bénéficie d'un éphémère retour en grâce en participant activement à la première Restauration. Nommé commandant militaire du Tarn et Garonne par le duc d'Angoulême qu'il accueillit à Agen à la tête de troupes ralliées à la monarchie, il fut cependant rapidement évincé à la demande des royalistes compte tenu du vote régicide de son père et de ses propres engagements dans l'armée républicaine.

C'est donc oublié de tous qu'il finit sa vie, retiré dans le sud-ouest. Plusieurs courriers adressés à l'administration militaire pour demander l'attribution de la croix de Saint-Louis¹⁵, la reconnaissance de son grade de maréchal de camp puis, plus modestement, le versement de sa pension de retraite font apparaître un homme profondément désabusé. François Moudenq conclut sa notice biographique sur le personnage en le décrivant comme « *...occupant ses loisirs à la lecture des historiens et des philosophes, peu aimable d'ailleurs, et autoritaire même pour les siens* », ce qui ne rend pas le personnage particulièrement sympathique. Au début de la III^e République, les autorités locales sortirent le personnage de l'ombre en baptisant la rue principale de Valence d'Agen de son nom, lui apportant enfin, comme héros local de la Révolution, la reconnaissance tant espérée de son vivant.

¹⁵ Courrier reproduit en annexe 5 particulièrement révélateur du climat de l'époque : en marge figure la mention manuscrite « N'a pas émigré ».

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1/ Sources :

- SHD – Vincennes. Dossier militaires du général Vidalot du Sirat
- Internet – La Maraîchine Normande – Personnages - "GÉNÉRAL DUSIRAT"
<http://shenandoahdavis.canalblog.com/archives/2014/01/09/28901051.html>
- Monsieur Michel CADENE – échanges épistolaires

2/ Bibliographie

- BAGUENIER DESORMEAUX H. - Kléber en Vendée (1793-1794)- documents publiés, pour la Société d'histoire contemporaine – Paris- Alphonse Picard et fils – 1907
- BREGEON Jean-Joël - Kléber – le dieu Mars en personne - Paris – Perrin – 2002
- CADENE Michel - - La famille Vidalot, des républicains valenciens sous la révolution - Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne – Montauban - 2007
- CARRE Adrien – Les colonnes infernales et leurs généraux in COUTAU-BEGARIE H. et DORE GRASLIN Ch. – Histoire militaire des guerres de Vendée – Paris – Economica – 2010
- CORVISIER André - Histoire militaire de la France (T.2 : de 1715 à 1871) - Paris - PUF - 1992
- CROUBOIS Claude (ouvrage collectif sous la direction de) - Histoire de l'officier français des origines à nos jours - Paris– éditions Bordessoules – 1987
- DECAEN (général) - Mémoires et journaux -Paris – Plon - 1911 (BNF Gallica)
- DESCHARD Bernard - L'armée et la révolution – Du service du Roi au service de la Nation – Paris - Editions Desjonqueres - 1989
- DUPUY Roger - La garde nationale – 1789-1872 – Folio Histoire - 2010
- GUIBERT (comte de) – Ecrits militaires 1772-1792 (De la Force Publique – 1790) – Paris - Editions Copernic – 1977
- LABORIEUX Jérôme – Les Mayençais en Vendée in COUTAU-BEGARIE H. et DORE GRASLIN Ch. – Histoire militaire des guerres de Vendée – Paris – Economica – 2010
- MARBOT (général baron de) – Mémoires – Paris - Mercure de France, le temps retrouvé – 1983
- MARTIN Jean-Clément - La Vendée et la France - Seuil - 1987
- PROCHE Noel-Joseph - Annales de la ville d'Agen - Agen - 1881 (BNF Gallica)
- REMOND René - L'Ancien Régime et la Révolution - Paris– Seuil – 1974
- SERMAN W. et BERTAUD J.P. - Nouvelle histoire militaire de la France 1789-1919 –Paris – Fayard - 1998

- SIX Georges - Dictionnaire biographique des généraux & amiraux français de la Révolution et de l'Empire, 1792-1814 - Paris - G. Saffroy - 1989 – Vidalot du Sirat p. 550.
- VIDALOT du SIRAT - Quelques réflexions sur le voyage de Wiesbaden et sur ses conséquences - Agen - 1850 (BNF Gallica)
- TUETÉY – Les officiers sous l'ancien régime : nobles et roturiers – Paris – Plon - 1908
- MENTION Léon – L'armée de l'ancien régime, de Louis XIV à la révolution – Paris – L.H. May - 1910
- HUMEAU Camille – Le grand choc de Chaudron (combat de Sapinaud, Stofflet et Charrette contre Vidalot)

ANNEXES

Annexe 1 : mémoire pour une place de cadet gentilhomme daté du 5 février 1781 - SHD – Vincennes. Dossier militaires du général Vidalot du Sirat

Annexe 2 : convention d'échange de prisonnier entre le général Dussirat et le général major Ferniey - SHD – Vincennes. Dossier militaires du général Vidalot du Sirat

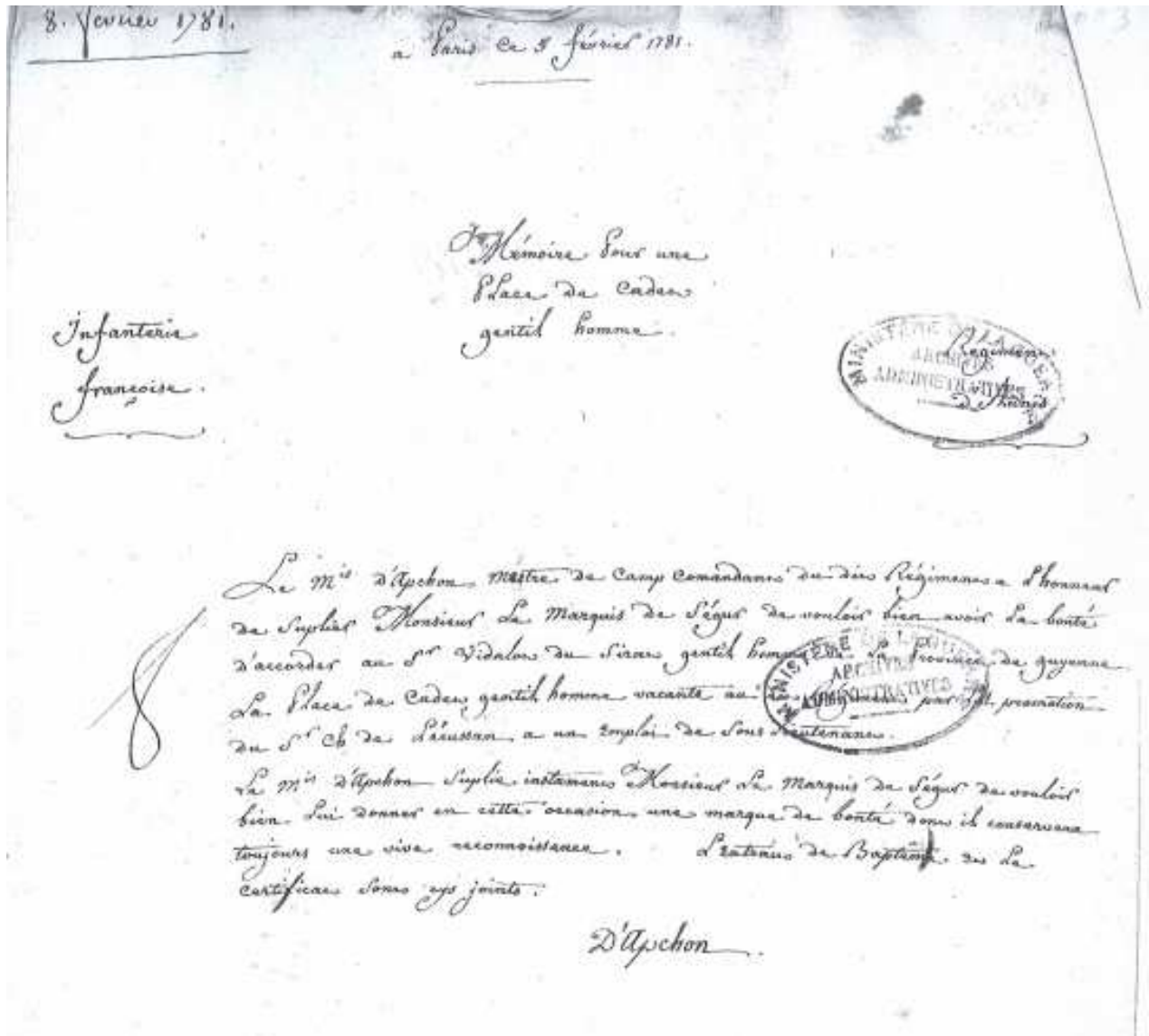
Annexe 3 : rapport de proposition au grade de général de brigade - SHD – Vincennes. Dossier militaires du général Vidalot du Sirat

Annexe 4 : courrier de Vidalot à Reubell - SHD – Vincennes. Dossier militaires du général Vidalot du Sirat

Annexe 5 : correspondance au ministre de la guerre de Louis XVIII sollicitant l'attribution de la croix de Saint-Louis. En marge figure la mention « N'a pas émigré » - SHD – Vincennes. Dossier militaires du général Vidalot du Sirat

Annexe 1

Mémoire pour une place de cadet-gentilhomme



Annexe 2
Convention d'échange de prisonniers

DE PAR
SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI

LA COMMISSION MILITAIRE,

établie pour les échanges des prisonniers de guerre,

déclare par la présente que M^r Dubicat Capitaine au Régiment de France, pris par les troupes autrichiennes le 11 Mars 1796 et rendu sur parole d'honneur le 8 Janvier 1796 à Strasbourg

a été échangé contre M^r Fournier Capitaine au Régiment de l'Empereur, pris par les troupes françaises à Caltata di Stabia le 20 Mars 1796 et rendu sur parole d'honneur le 27 Mars 1796.

Et que par conséquent le premier est dégagé de sa parole d'honneur, qu'il a donnée de ne point porter les armes jusqu'à son échange.

Fait à Linz le 1. du mois de Mars 1796.



Le Vic. de Wakenbourg
Colonel

Prussien
Confédéré

Annexe 3-1

Rapport de proposition au grade de général de brigade – page 1

Commission
 de l'organisation et de la discipline
 de l'Armée de France

Des 17. novembre 1792

Liberté Égalité

Rapport
 Proposition du grade de Général de Brigade

Nom	Pirrat Dastier	La Commission propose au Comité de Salut public pour le grade de général de brigade le Dastier (C'est homme Dastier a été député à la législature et fut à la Convention Nationale relatif à la composition du conseil des majors de l'armée de l'Est Sur la demande de représentant de la Commission des ordres à l'Armée de l'Est en la qualité d'adjutant g. chef de brigade provisoire dont il exerçait les fonctions à l'armée de l'Est)
Prénoms	P. Marie Gabriel	
Âge	Quatre ans	
sa profession	militaire. Titulaire de l'École de Cadets	
Carrière Son père		

Emplois par lesquels il a passé

Cadet dans le 31. rég. le 8. février	1781
Jeune lieutenant le 30. juillet	1783
Lieutenant le 22. mars	1789
Adjudant major le 1. Janvier	1791
Cad. de grandeur le 11. juillet	1792
Chef de Bg. provisoire par son rapport	
De sa part à Mayence le 1. d. août	1793
Adjudant général. Id. le 7. Juin	1793
Adjudant g. chef de brigade provisoire par son rap. d'assigner le 1. d. août	
De la même au	4.

Annexe 3-2

Rapport de proposition au grade de général de brigade – page 2

Capacité

Il expose que les regiments
 pour l'armée de l'Orient
 ont atteste de la Capacité

Patriotisme

Il produit un certificat
 de la Représentation de son
 et garonne à la convention
 Nationale qui atteste
 son zèle, son courage
 et ses talents militaires

Signe L. A. Dille
 approuvé

C. A. Carnat
 C. A. Vireu

R. Linder

BillandVareuse

Annexe 4
Courrier à Reubell

1830

un stygne ou plutôt un autre des dernières années



stygne ou plutôt

est à venir et à cette époque, le stygne ou plutôt (ou plutôt) que
je n'ai aucun souvenir dans la carrière militaire. Je n'ai jamais eu de
particularité, et est à son endroit dans le monde que j'ai écrit. Une autre
d'une distinction pour la fondation de la république. Le stygne ou plutôt
avait été à propos de ceux de république, j'ai respecté la constitution, j'ai
été que je n'ai pas été en fait. Votre signalement et que j'ai
fait tout un effort pour que mes lettres fussent dignes de la cause à
laquelle vous honorez et avec votre respectueux attaché



Si la guerre était inévitable, j'aurais été dans le camp de la république
j'aurais tenu tout ce que j'ai pu pour la république. Je n'ai jamais
que la volonté de combattre avec la république. J'ai écrit à votre
pour vous. Je n'ai jamais eu de doute, dans tout ce que j'ai écrit, que
la république est le seul salut de la France. Je n'ai jamais eu de
doute de la justice de la république, j'ai toujours eu la conviction
de la nécessité de la république, et j'ai toujours eu la conviction
qu'elle est le seul salut de la France. Je n'ai jamais eu de doute
de la justice de la république, j'ai toujours eu la conviction
de la nécessité de la république, et j'ai toujours eu la conviction
qu'elle est le seul salut de la France. Je n'ai jamais eu de doute
de la justice de la république, j'ai toujours eu la conviction
de la nécessité de la république, et j'ai toujours eu la conviction
qu'elle est le seul salut de la France.

Si la guerre qui est peut-être la dernière année à un certain point
militaire, c'est à dire un autre stygne ou plutôt, c'est à dire que je n'ai
que devant la guerre, j'ai toujours eu la conviction de la nécessité
de la république et j'ai toujours eu la conviction qu'elle est le seul
salut de la France.

Je n'ai jamais eu de doute de la justice de la république, j'ai
toujours eu la conviction de la nécessité de la république, et j'ai
toujours eu la conviction qu'elle est le seul salut de la France. Je
n'ai jamais eu de doute de la justice de la république, j'ai toujours
eu la conviction de la nécessité de la république, et j'ai toujours eu
la conviction qu'elle est le seul salut de la France.

Salut et respect
Widalot-Dabry

